L'APF vous aide à être acteur de votre parcours de soin

Programmation École de la SEP

Les 3 demi-journées d'information se tiendront de 9h à 12h30 :

Université de Haute Alsace - Campus Fonderie
16 rue de la Fonderie 68 093 Mulhouse

Samedi 23 septembre 2017
Connaissance de la maladie et des traitements

- Épidémiologie, physiopathologie et diagnostic (neurologue)
- Traitement et recherche (neurologue)
- L'annonce (psychologue)

Samedi 7 octobre 2017
Connaissance des symptômes

- Atelier « Ma SEP qui ne se voit pas » (patient-référent)
- Atelier « Sa SEP et moi » (patient-référent)
- SEP et activité physique (doctorant)

Samedi 14 octobre
Projet professionnel et SEP

- Droits sociaux et parcours (chargés d'insertion)
- Atelier relaxation (sophrologue)

Date limite d'inscription : vendredi 8 septembre 2017

L'APF vous contactera ensuite pour vous préciser les modalités de participation.

L'École de la SEP

Vous êtes concerné par un diagnostic de sclérose en plaques depuis moins de 5 ans, vous êtes un proche ? L'APF vous accueille, répond à vos questions et vous aide à vous orienter.

Dans le cadre de l'École de la SEP, au sein d'un groupe convivial et bienveillant, l'APF aborde en toute confidentialité pendant 4 demi-journées avec l'appui de spécialistes :

- des thèmes médicaux
- des thèmes psychologiques et sociaux

Des professionnels (neurologues, psychologues, patient-référent, etc.) et des personnes directement concernées seront à votre disposition.

Partenaires médicaux

Centres hospitaliers et réseaux médicaux

Partenaires techniques et financiers

Informez-vous auprès de l'APF

Un accueil de proximité

Au sein des délégations de l'APF, vous trouverez des espaces de convivialité, d'échanges, de soutien psychologique selon vos attentes et initiatives.

Une ligne d'écoute SEP 0 800 854 976

Du lundi au vendredi, de 13h00 à 18h00, des psychologues sont à votre écoute. L'appel est anonyme et gratuit.

Un site d'information

www.sclerose-en-plaques.asso.fr

L'Association des Paralysés de France (APF)

Créée en 1933 et reconnue d'utilité publique, est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Pour une société inclusive, l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Pour tous renseignements sur nos missions ou l'École de la SEP, merci de nous contacter :

APF - Délégation du Haut-Rhin
03 89 46 49 36 - dd.68@apf.asso.fr

Inscription

La participation à l'École de la SEP est conditionnée à l'adhésion à l'APF.

Merci de compléter ce coupon et de nous le retourner avec votre règlement par chèque à l'ordre de l'APF :

APF - Délégation du Haut-Rhin
70 rue des merles 68 100 Mulhouse

Oui, je souhaite adhérer et participer aux trois sessions de l'École de la SEP

- ❑ Cotisation individuelle au prix de 25 €
- ❑ Cotisation familiale au prix de 40 €
- ❑ 1ère adhésion gratuite pour les moins de 25 ans

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : |__|__|__|__|__| Ville : _____

Téléphone : _____

Email : _____@_____

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant,en vous adressant à notre association. Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec l'APF. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, il vous suffit de nous écrire en précisant vos nom, adresse et numéro d'adhérent ou d'abonné.